

08/05/2023

28 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2023 _ 26	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le huit mai à 10h,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents :** MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

**Secrétaire de séance :** TROIN François

**Objet : Acquisition de la Parcelle C 208 – La Grand Pièce**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait de Monsieur ROUX Jean-Claude et de sa soeur, par lequel, il fait part de sa volonté de vendre à la commune de COMPS, la parcelle cadastrée section K n° 208 d'une contenance de 6ha et 19ares, au Prix de 55 000 €.

Monsieur ROUX de vendre la parcelle C 208 à la Grand Pièce, à la commune de COMPS au prix de 55 000 €.

Il précise que cette parcelle est classée en zone A et N au PLU et qu'elle est visée par un emplacement réservé pour créer: un espace public - un champ de foire - espace vert. Actuellement, elle est utilisée exceptionnellement comme parking lors de manifestations importantes et sert également aux hélicoptères du SDISS, de la gendarmerie, et autres secours.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, DECIDE :**

- **D'ACCEPTER** l'acquisition de cette parcelle C 208 de 6ha 19ares au prix de 55 000,00 €.
- **DE CHARGER** Maître Benoît PETRON, notaire à Saint André les Alpes de la rédaction de cet acte.
- **DE PRENDRE** en charge les frais inhérents à cet acte.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce don.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le: 16 JUIN 2023  
et publication le: 16 JUIN 2023

Le Maire



Signature of the Mayor, A. Barale, over the official stamp of the Municipality of Comps sur Artuby.

Le Maire  
A. BARALE



Signature of the Mayor, A. Barale, over the official stamp of the Municipality of Comps sur Artuby.